

Département  
Des ARDENNES

=====  
ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES

-----  
Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44  
-----

Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 31.03.2023  
Convocation faite  
Le 22.03.2023

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019

-----  
**EXTRAIT**

du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse

-----  
Séance du 28 mars 2023  
-----

L'an deux mil vingt-trois, et le mardi vingt-huit mars à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Délibération  
N°2023-03-060

Recrutement d'un chargé  
de planification urbaine

**Étaient présents :** MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** M. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Bernard DEKENS), M<sup>mes</sup> Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Angélique WAUTOT M. Jean-Claude GRAVIER (pouvoir à M<sup>me</sup> Dominique FLORES), M<sup>me</sup> Brigitte DUMON (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M. Jean GUION (pouvoir à M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE), M<sup>mes</sup> Laure BARBE (pouvoir à M. Jacky DEVIN), Laëtitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Vu l'article 17 de la Loi n°2019-828 du 6 août 2019 dite de transformation de la fonction publique, précisé par le décret n°2020-172 du 27 février 2020, introduisant la possibilité pour les employeurs publics, de recruter des agents contractuels sur la base d'un « contrat de projet »,

Considérant la nécessité de centraliser les travaux et les connaissances portant sur l'aménagement du territoire, à l'exclusion du champ économique, pour préparer les modifications et les adaptations à venir, à intégrer les nécessités environnementales et à rendre opérationnelle la volonté des Communes membres de défendre une stratégie foncière commune,

Considérant qu'aucun personnel communautaire n'a le profil et le temps nécessaire pour gérer ce projet, un recrutement étant donc obligatoire pour mener à bien ce projet,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :

Abstention : M. Fabien BONFILS, M<sup>me</sup> Laetitia COMPAGNON par pouvoir donné à M. Fabien BONFILS

Contre : MM. Claude WALLENDORFF et Pascal GILLAUX

\* **décide** de créer un poste de Chargé de projet dédié à la planification urbaine, dans le cadre d'un contrat de projet de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023,

\* **fixe** le profil du poste comme suit :

- Définir le projet de service public,
- En fonction du projet, définir le service : ses missions, ses contours etc.,
- En fonction du service, définir la structure ou véhicule de portage.

\* **fixe** la rémunération entre le 1<sup>er</sup> et le 11<sup>ème</sup> échelon du grade d'Attaché territorial.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

